

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 30 mouvement

n° 30

Ministère

ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication

28 février 1908

Numéro JO

n° 136 du 01/03/1908

Date du numéro

1 mars 1908

### TEXTE INTÉGRAL

M. Séré, Commis de 1er classe des Affaires Indigènes, Gradué en Droit, est délégué, pour compter du 1er mars 1908, dans les fonctions de Procureur de la République à Djibouti, en remplacement de M. Rizzo, titulaire d'un congé de convalescence,